



# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 04/2004

Berlin, le 16 juin 2004

### Le Conseil national d'éthique publie un avis concernant le diagnostic sur les globules polaires

Le Conseil national d'éthique présente ce jour, mercredi 16 juin, son avis concernant le diagnostic sur les globules polaires.

Le Conseil national d'éthique considère pour l'instant qu'il n'y a pas de nécessité particulière d'adopter des prescriptions légales relatives au diagnostic sur les globules polaires, mais rappelle cependant sa recommandation au législateur de réglementer l'ensemble du domaine médical concerné, par une loi générale sur la médecine de la reproduction.

Dans son avis "Diagnostic génétique avant et pendant la grossesse" (2003), le Conseil national d'éthique a déjà exposé les possibilités et les limites du diagnostic établi sur les globules polaires et effectué une évaluation éthique et juridique de ce dernier par rapport au diagnostic préimplantatoire.

En Allemagne, le diagnostic sur les globules polaires est considéré comme autorisé et il est d'ailleurs pratiqué, parce que les analyses sont réalisées sur l'ovule au moment que l'on appelle le stade à deux pronuclei, c'est-à-dire avant la formation d'un embryon au sens de la loi sur la protection des embryons.

Dans ce contexte, le Conseil national d'éthique a procédé à une audition d'experts le 19 février 2004, afin de s'informer sur la poursuite du développement de la technique en question, sur ses possibilités de mise en œuvre dans le cadre de traitements pratiqués en médecine de la reproduction et sur son utilisation dans le respect des conditions fixées par la loi sur la protection des embryons.

Le Conseil national d'éthique approuve l'initiative des établissements pratiquant le diagnostic sur les globules polaires, de ne mettre en œuvre cette méthode d'analyse que dans le cadre d'une enquête scientifique commune.

L'avis du Conseil national d'éthique est consultable en ligne à l'adresse:

<http://www.ethikrat.org/francais/publications/avis.html>

#### Conseil national d'éthique

Le Conseil national d'éthique a pour vocation de regrouper le débat interdisciplinaire entre les sciences naturelles, la médecine, la théologie et la philosophie, les sciences sociales et le droit.

Il rend des avis sur les questions d'éthique que posent les nouveaux développements dans les domaines des sciences de la vie, ainsi que sur les conséquences qu'ils peuvent avoir pour l'individu et pour la société.

#### Membres

Prof. Dr. Dr. h.c. Spiros Simitis (Président)  
Prof. Dr. Regine Kollek (Vice-présidente)  
Prof. Dr. Dr. Eckhard Nagel (Vice-président)  
Dr. Hermann Barth  
Prof. Dr. Wolfgang van den Daele  
Prof. Dr. Horst Dreier  
Prof. Dr. Eve-Marie Engels  
Bischof Dr. Gebhard Fürst  
Prof. Dr. Detlev Ganten  
Prof. Dr. Volker Gerhardt  
Christiane Lohkamp  
Prof. Dr. Martin Lohse  
Prof. Dr. Therese Neuer-Miebach  
Prof. Dr. Christiane Nüsslein-Volhard  
Prof. Dr. Peter Propping  
Heinz Putzhammer  
Dr. Peter Radtke  
Prof. Dr. Jens Reich  
Prof. Dr. Eberhard Schockenhoff  
PD Dr. Dr. Bettina Schöne-Seifert  
Prof. Dr. Dr. h.c. Richard Schröder  
Prof. Dr. Jochen Taupitz  
Dr. Hans-Jochen Vogel, ministre fédéral à la retraite  
Kristiane Weber-Hassemer, secrétaire d'état à la retraite  
Dr. Christiane Woopen

#### Contact presse et relations publiques

Ulrike Florian  
Téléphone: +49 (0)30/203 70-246  
Télécopie: +49 (0)30/203 70-252  
E-Mail: [florian@ethikrat.org](mailto:florian@ethikrat.org)

#### Bureau

Jägerstrasse 22/23  
D-10117 Berlin  
Téléphone: +49 (0)30/203 70-337  
Télécopie: +49 (0)30/203 70-252  
E-Mail: [kontakt@ethikrat.org](mailto:kontakt@ethikrat.org)  
Internet: [www.ethikrat.org](http://www.ethikrat.org)